

Peste : la faute aux Ottomans ?

Ana Struillou dans mensuel 510
juillet-août 2023

Aux XVIIe et XVIIIe siècles les retours de peste désolent régulièrement les rives de la Méditerranée. Les Ottomans sont accusés de propager le mal. Pourtant, la Sublime Porte fut loin d'être inactive dans la lutte contre la maladie.

En 1670 Gabriel Gómez de Losada, un frère mercédaire¹ espagnol, publie à Valence le récit de son voyage à Alger où il a brièvement séjourné pour porter secours aux captifs chrétiens qui y étaient détenus. Dans son ouvrage, Losada décrit longuement les ravages causés par la peste dans la ville ottomane. Elle s'y propage à la faveur de la saleté des rues et de l'incurie des autorités locales, qui n'instaurent aucune procédure de désinfection ou de quarantaine envers les navires accostant dans son port : « *La cause première est qu'[elles] admettent tous ceux qui viennent du Levant, où la contagion est très persistante.* »

Cette idée d'une peste endémique en Afrique du Nord et au Levant en raison de l'incapacité ottomane à mettre en place des mesures sanitaires n'est pas une invention de Losada. C'est même un lieu commun dans l'Europe occidentale des XVIIe et XVIIIe siècles, où médecins, diplomates et érudits dépeignent l'Empire ottoman comme un foyer de peste actif remontant au Moyen Age, et font de l'incapacité de la Sublime Porte à gérer les épidémies la preuve de l'infériorité de la civilisation musulmane.

Pourtant, à l'heure où Losada fustige l'attitude des Ottomans, les accusant de propager la maladie, la peste est loin d'avoir disparu sur la rive nord de la Méditerranée occidentale. Moins de vingt ans auparavant, elle a frappé la côte est de l'Espagne, tuant 20 000 personnes sur les 44 000 habitants que compte Barcelone. Depuis le XVe siècle, la peste n'a cessé de frapper l'Europe sous la forme

de poussées épidémiques intenses, suivies de périodes de relative inactivité. Ces poussées, si elles n'ont plus le même effet dévastateur qu'au XIV^e siècle, restent régulières : tous les quinze ans en France à partir des années 1530. Au XVII^e siècle, l'Europe tout entière est touchée - d'abord au début du siècle, dans les années 1620 et 1630, puis entre 1645 et 1656, et encore en 1665. Chaque épisode est suivi d'une période de rémission. Certains épisodes ont été très meurtriers : en 1636, la peste fait 60 000 morts à Milan et plus de 150 000 à Naples, trente ans plus tard (cf. p. 88).

Soufre, arsenic et encens

Si les médecins continuent de faire de l'air putréfié le principal vecteur de la maladie, certains considèrent également que la peste aurait la faculté de se transmettre en s'accrochant aux personnes, aux animaux et aux objets. Ces théories ont un impact pratique dans les mesures préventives mises en place dans les ports européens puisque les marchandises qui y sont débarquées sont considérées comme des vecteurs actifs de la contagion. Les marchandises les plus « poreuses », à l'instar des textiles, perçus comme particulièrement dangereux, sont scrupuleusement désinfectées avec du vinaigre ou des parfums. Au XVI^e siècle, cette pratique devient l'apanage de spécialistes : des parfumeurs dédiés préparent des mélanges, composés de soufre, d'arsenic, d'antimoine, de vinaigre, d'encens ou d'aloès, fumigent l'intérieur des navires et les marchandises qui s'y trouvent. Même le courrier est désinfecté : piqué sur des tiges en métal, il est aspergé de vinaigre et/ou fumigé.

Expérimentées dès le X^e siècle, les patentes maritimes de santé se généralisent au cours des XVI^e et XVII^e siècles. Ainsi, dès 1558, elles deviennent obligatoires pour tous les navires qui accostent à Barcelone. Apparentées aux billets de santé imposés à ceux qui voyagent par la voie terrestre, les patentes, établies par les autorités du port de départ, certifient l'état sanitaire de la zone. Tout au long de l'Époque moderne, les consuls européens résidant dans les échelles du Levant, et à travers la Méditerranée en général, jouent un rôle prépondérant dans la généralisation de ce système. Non seulement ce sont eux qui informent les autorités de leur pays de l'état sanitaire de la région où ils résident, mais les

patentes maritimes sont souvent rédigées au sein de la chancellerie consulaire et authentifiées par leur signature.

Le fonctionnement est simple : une patente est dite « nette » si un navire provient d'une zone saine, mais « brute » s'il provient d'une zone infestée. Dans ce cas, il sera soumis à une quarantaine plus longue et une désinfection plus poussée, en accord avec la réglementation du port d'arrivée. Il arrive que des navires portant une patente brute soient expulsés des villes ou même détruits par les autorités locales. Ainsi, en 1647, la Junta del morbo de Barcelone (le conseil chargé de l'épidémie) ordonne à ses agents de brûler intégralement une barque récemment arrivée d'Alger, depuis les cuirs et autres marchandises qu'elle transporte jusqu'aux vêtements de l'équipage. Au retour de son voyage à Alger, Gabriel Gómez de Losada est lui-même surpris par la brutalité des mesures imposées par la municipalité d'Alicante pour prévenir la contagion depuis l'Afrique du Nord, perçue comme une zone à risque. Parqués dans un endroit clos, l'équipage qui l'accompagne et les captifs qu'il vient de secourir sont dépouillés de leurs vêtements, immédiatement brûlés, tandis que leurs cheveux sont rasés.

Ces pratiques de prévention, radicales, sont loin de faire l'unanimité et provoquent parfois de fortes tensions entre les autorités locales et les communautés marchandes, qui les accusent d'entraver la bonne marche du commerce. Le système n'est pas non plus infallible puisqu'il n'est pas rare que certains négociants s'organisent pour faire pression sur les autorités ou distribuent des pots-de-vin pour réduire ou lever les quarantaines. En août 1643, par exemple, le marchand Francisco Grosso parvient à négocier des mesures de contrôle plus légères avec la municipalité de Barcelone en échange d'un accès prioritaire au blé qu'il promet d'apporter depuis Tunis. Par ailleurs, la mise en oeuvre de quarantaines, très coûteuses pour les municipalités, alimente les disputes et la méfiance entre villes. Certaines, redoutant l'effondrement de leur activité commerciale, tentent de dissimuler l'existence de l'épidémie, de minimiser sa gravité, ou du moins de retarder la circulation des nouvelles.

Bien que contestés, ces dispositifs de prévention de la maladie façonnent, à l'Époque moderne, les espaces portuaires de la rive

nord de la Méditerranée occidentale : zones de quarantaine, pratiques de désinfection, patentes de santé. Pourtant, malgré les préventions de Losada contre Alger, le leitmotiv de l'incurie ottomane face au danger épidémique, longtemps repris par les historiens, n'a peut-être pas lieu d'être : une réévaluation récente des sources ottomanes révèle que la Porte fut loin d'être inactive dans la lutte contre la maladie.

Une circulation des savoirs

Comme en Europe occidentale, les territoires ottomans subissent des poussées de peste depuis le XIV^e siècle. Les conquêtes des sultans, en particulier la soumission de l'Égypte mamelouke en 1517, et l'intensification des échanges commerciaux au sein de l'empire, par voie terrestre comme maritime, renforcent les chemins de propagation existants et en génèrent de nouveaux. Comme en Europe encore, la peste frappe, puis disparaît, avant de réapparaître : au XVI^e siècle, l'empire connaît quatre poussées épidémiques de durée variable. La dernière, particulièrement meurtrière, dure plus de trente ans. L'élite ottomane n'est pas épargnée : en 1520, plusieurs observateurs européens rapportent que le sultan Selim I^{er}, vainqueur des Mamelouks et père de Soliman le Magnifique, serait mort de la peste. A partir de la seconde moitié du XVI^e siècle, la croissance de certaines villes de l'empire, et surtout Istanbul, qui compte dans la seconde moitié du XVII^e siècle, plus de 700 000 habitants, contribue à amplifier et redistribuer les épidémies. Au XVIII^e siècle, la ville subit soixante-quatre années de peste.

Des érudits ottomans, qui conçoivent la maladie comme une manifestation de la volonté divine, recommandent de s'en remettre au destin lorsque la peste (tâ'ûn) frappe. Mais cette conception fataliste est loin de faire l'unanimité puisque, comme en Europe, les populations de l'empire cherchent à fuir la peste quand elles le peuvent. Surtout, comme le montre l'historienne Nûkhet Varlik, la conception ottomane de la maladie se médicalise progressivement à partir du XVI^e siècle, lorsque de nouveaux écrits arabes et turcs dédiés à la prévention et au traitement de la peste voient le jour. Si leurs auteurs préconisent la prière et des recettes magico-médicinales, ils s'interrogent également sur la nature de la contagion, conseillent d'éviter les airs contaminés et prescrivent

des remèdes contre la maladie. La pensée médicale ottomane s'inspire des traitements européens, à la faveur d'une circulation de savoirs pratiques entre les rives de la Méditerranée, loin d'être hermétiques l'une à l'autre. Ainsi, l'érudit et homme d'État Idris-i Bidlisi, l'un des tenants d'une approche proactive face à la maladie, conseille de suivre l'exemple des Occidentaux, qui traiteraient la peste efficacement à l'aide de mercure depuis l'Antiquité.

Pour les autorités ottomanes, le système de quarantaine maritime n'est pas un moyen prioritaire de lutte contre l'épidémie. Mais elles ne restent pas inactives pour autant. Certains centres urbains de l'empire tiennent un compte précis des victimes de la maladie dès le XVI^e siècle au moins. Dans les rues d'Istanbul, des mesures d'hygiène sont mises en place tandis que le système d'approvisionnement en eau est réformé à partir de la seconde moitié du siècle. Ces mesures, qui touchent plusieurs secteurs de la vie publique, intègrent ainsi la lutte contre les épidémies à une politique urbaine protéiforme².

Loin d'une occidentalisation pure et simple

Toutefois, le XVIII^e siècle change la donne. La Méditerranée occidentale connaît, avec l'épidémie de 1720, qui touche la Provence, puis celle de 1743, en Sicile, ses dernières grandes poussées de peste. En revanche, dans les territoires orientaux de l'Empire ottoman, elle continue de sévir, au moins jusqu'en 1844. Ainsi, lorsque Bonaparte débarque en Égypte en juillet 1798, la peste y fait rage. De 1812 à 1813, elle ravage Istanbul, tuant jusqu'à 300 000 personnes.

A ce moment, l'unité épidémiologique de la Méditerranée, qui a marqué cet espace pendant plusieurs siècles, est rompue. La politique ottomane face à la peste marque également une inflexion. Des premiers dispositifs de prévention sont décidés dans les provinces d'Afrique du Nord, dont les relations avec la Porte sont en pleine mutation : à partir du début du XVIII^e siècle, les autorités de Tripoli, Tunis et d'Alger imposent des mesures de contrôle ponctuelles à l'entrée de leurs ports. En parallèle, certaines communautés européennes résidant dans les centres urbains de l'empire instaurent leurs propres mesures et espaces de prévention. Dans les années 1830, c'est le sultan ottoman lui-

même, Mahmud II, qui impose un système de quarantaine. Ces réformes sont inspirées des mesures mises en place par les Européens en Méditerranée occidentale, comme dans les territoires musulmans passés sous leur domination. Mais, dans le même temps, ces mesures sont prises aussi pour protéger les marchés intérieurs et surtout se prémunir de la pénétration européenne, perçue comme une menace pour la survie de l'empire : on est loin d'une occidentalisation pure et simple !

Au même moment, dans la Méditerranée occidentale, l'heure n'est plus à célébrer les bienfaits de la quarantaine. Des médecins, hommes politiques et négociants, en particulier anglais, très investis dans le commerce avec le Levant, dénoncent l'incurie des lazarets, l'inefficacité des désinfections et l'inutilité des patentes comme autant de pratiques moyenâgeuses, qui ne sont plus en phase avec l'esprit de liberté qui souffle sur l'Europe. La conception médicale de la peste évolue sous l'impulsion de quelques médecins, convaincus que le climat et surtout la salubrité joueraient un rôle déterminant dans sa propagation, plutôt que le contact entre personnes et marchandises. Et ces praticiens de fustiger les mesures de quarantaine établies par les Ottomans : inopérantes, elles mettent en péril les intérêts commerciaux européens. L'heure est, selon eux, à l'interventionnisme européen, seul à même d'hygiéniser les territoires ottomans et d'y éradiquer la maladie. C'est là un nouveau chapitre qui s'ouvre dans la relation compliquée des Occidentaux à l'empire et à sa santé.

Notes

1. L'ordre de Notre-Dame-de-la-Merci a été fondé en Espagne en 1218 pour racheter les chrétiens captifs des musulmans.
2. N. Varlik, *Plague and Empire in the Early Modern Mediterranean World*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, pp. 248-291.

L'AUTEURE

Spécialiste d'histoire de la culture matérielle et du voyage en Méditerranée au XVIe-XVIIe siècle, **Ana Struillou** est doctorante en histoire moderne à l'Institut universitaire européen de Florence.

ISTANBUL, ACCÉLÉRATEUR DE POUSSÉE PESTEUSE

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, la peste sévit dans toute la Méditerranée. Certaines métropoles qui concentrent d'importants flux commerciaux, à l'instar d'Istanbul, agissent comme des accélérateurs des poussées pesteuses. En Méditerranée occidentale, les États européens mettent en place des infrastructures variées, des cordons sanitaires aux lazarets, censées les protéger d'une maladie largement perçue comme orientale.

DANS LE TEXTE

« Ils vont chercher la peste à La Mecque »

”La peste nous vient de l'Asie, et depuis deux mille ans toutes les pestes qui ont paru en Europe y ont été transmises par la communication des Sarrasins, des Arabes, des Maures, ou des Turcs avec nous, et toutes les pestes n'ont pas eu chez nous d'autre source.

Les Turcs vont chercher la peste à La Mecque, dans leurs caravanes et leurs pèlerinages ; ils l'amènent aussi de l'Égypte avec les blés qui sont corrompus : et enfin, elle se conserve chez eux par leur bizarre façon de penser sur la prédestination : persuadés qu'ils ne peuvent échapper à l'ordre du Très-Haut sur leur sort, ils ne prennent aucune précaution pour empêcher les progrès de la peste et pour s'en garantir, ainsi ils la communiquent à leurs voisins.”

Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers de Diderot et D'Alembert, 1751-1772, p. 452.

DATES CLÉS

1570-1600

L'Empire ottoman est confronté à des poussées de peste quasi continues.

1575-1577

La peste ravage l'Italie, faisant 46 000 morts à Venise.

1596-1602

La péninsule Ibérique est touchée par la peste, qui y fait 500 000 morts.

1647-1652

La peste sévit à nouveau dans la péninsule Ibérique.

1656

La maladie tue environ deux tiers de la population de Naples.

1675

Une poussée épidémique emporte environ 15 % de la population de Malte.

1720

Marseille et la Provence sont ravagées par la peste.

1743

La peste frappe à Messine. Il s'agit de la dernière poussée épidémique d'ampleur dans la Méditerranée occidentale.

1812-1813

La peste ravage l'Empire ottoman et fait au moins 300 000 morts à Istanbul.